



CABINET– Bureau de la communication interministérielle

Nouméa, le 31 janvier 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Réouverture de la RP1 à la circulation

**La circulation est rétablie sur la RP1, au niveau de la tribu de Saint-Louis. Toutefois, elle reste interdite de 19 heures à 5 heures 30 du matin, jusqu'à nouvel ordre.**

Suites aux différents échanges avec les autorités impliquées qui ont eu lieu aujourd'hui et hier, le haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie a ordonné la réouverture de cette portion de la RP1 à la circulation.

La gendarmerie a effectué plusieurs reconnaissances avant d'autoriser les automobilistes à emprunter la route.

Par mesure préventive de sécurité, il a été également décidé de fermer l'axe, de 19 heures à 5 heures 30 du matin, et cela jusqu'à nouvel ordre.

**Contact presse :**

Charlotte Mannevy

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : [charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.nc](mailto:charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.nc)